

**Allocution de la très honorable Beverley McLachlin, C.P.
Cérémonie en l'honneur de l'honorable Morris Fish
Le 15 octobre 2003**

Distingués membres de la magistrature,
L'honorable Martin Cauchon, ministre de la Justice et procureur général du Canada,
L'honorable Marc Bellemare, ministre de la Justice et procureur général du Québec,
M. William Johnson, président de l'Association du Barreau canadien,
Monsieur le Bâtonnier Denis Jacques, au nom du Bâtonnier du Québec, maître Pierre Gagnon,
Anciens membres de la Cour et leurs conjoints,
Distingués membres du Barreau,
Mme Judith Chinks-Fish, Laura, Amy, et tous les membres de la famille Fish,
Distingués invités et amis de la famille Fish,
Mesdames et Messieurs,

J'ai le grand plaisir d'accueillir officiellement dans ses nouvelles fonctions mon cher collègue, l'honorable Morris J. Fish. M. le juge Fish a déjà commencé à siéger dans cette salle historique, et vous serez rassurés de savoir qu'il avait prêté serment à titre de juge de la Cour suprême du Canada bien auparavant! La cérémonie d'aujourd'hui marque donc moins une intronisation officielle qu'une occasion de lui souhaiter la bienvenue parmi nous, une occasion de le présenter et, pour lui, une occasion de revêtir la toge rouge de cérémonie – que certains de nos petits-enfants appellent notre «costume de Père Noël».

Commençons par le commencement : je vais maintenant demander à la Représentante de la Cour suprême, maître Anne Roland, de lire la Commission sous le grand sceau du Canada, attestant la nomination de l'honorable juge Morris J. Fish à titre de juge puîné de la Cour suprême du Canada, ainsi que les serments qu'il a prêtés dans la bibliothèque des juges le 9 septembre dernier.

(Lecture de la Commission et du serment)

J'invite maintenant M. le juge Fish à s'approcher de la Représentante pour signer le Registre des juges puînés de la Cour suprême du Canada.

Une fois qu'il aura signé, j'offrirai à M. le juge Fish l'Ancien Testament sur lequel il a prêté le serment d'office le 9 septembre 2003.

[...]

Merci, maître Roland.

J'ai le grand plaisir et le privilège d'être la première à prendre la parole à cette occasion et d'accueillir notre nouveau collègue au nom des membres de la Cour.

M. le juge Fish me confiait l'autre jour que, lorsqu'il a fait l'acquisition d'une toile de son amie Marian Scott, elle a refusé de se faire payer immédiatement. «Vis avec la toile pendant un mois», lui a-t-elle suggéré, «et alors tu pourras décider si tu veux vraiment la garder». Eh bien, nous vivons avec Morris depuis un peu plus d'un mois maintenant, et nous voulons assurément le garder!

Le juge Fish nous arrive de la Cour d'appel du Québec, où il a passé plus de quatorze ans de sa vie. En effet plus d'une douzaine de ses anciens collègues de la Cour d'appel du Québec «ont rempli un autobus», comme on dit au Québec, et sont avec nous ce matin pour lui souhaiter bonne chance. Avant son accession à la magistrature, Morris Fish était un membre distingué du Barreau du Québec, où il s'est rapidement distingué au point de devenir l'un des avocats criminalistes les plus réputés de sa génération – il est une référence et une source d'inspiration depuis plus de 25 ans. Le Canadien authentique qu'il est a aussi été membre, à une étape de sa vie professionnelle, des barreaux de l'Île-du-Prince-Édouard et de l'Alberta. Mais avant tout il est un Montréalais, si fermement ancré dans la vie de cette ville magnifique que, selon un journaliste, il aurait fréquenté une école secondaire qui n'a existé que dans l'imagination de Mordecai Richler.

Sa nomination à la Cour suprême a été accueillie par un concert d'éloges : on a vanté sa sagesse, l'élégance de sa plume, sa connaissance profonde du droit, son sens de l'humour attachant, sa grande délicatesse. L'autre jour, j'ai aperçu sur son bureau un marteau en cristal dont le maniement exigerait la plus grande délicatesse, si jamais on voulait s'en servir – une parfaite métaphore du type de juge qu'il est. Dans une formule promise à un grand succès, on l'a décrit comme un «Mensch on the Bench». Et du point de vue ses collègues, on aurait pu dire aussi «A Mensch for a Mensch», puisque le juge Fish remplace parmi nous l'autre incarnation du juge «gentleman», l'honorable Charles Doherty Gonthier, que je salue chaleureusement ce matin.

Dans le cas de Morris Fish, cet éloge est parfaitement mérité pour ceux qui le connaissent, qui l'aiment et le respectent. Même la presse l'a décrit, et je cite, comme «un choix suprêmement sage et populaire». Certes, Morris a été journaliste au tout début de sa vie professionnelle, mais je sais que les médias se seraient exprimés dans les mêmes termes même s'il n'avait pas déjà fait partie de la profession.

Nous avons donc beaucoup de chance d'accueillir parmi nous un des plus remarquables juristes de sa génération, le premier anglophone du Québec nommé à la Cour depuis Douglas Abbott dans les années 1950, le premier membre juif de la Cour depuis Bora Laskin, qui a été juge en chef jusqu'en 1984, et l'un des plus infatigables conteurs d'histoires qu'on puisse trouver. Je dirais d'ailleurs, pour paraphraser un autre conteur d'histoires, le prix Nobel I.B. Singer, qu'on peut trouver dans l'esprit de Morris Fish, comme dans l'esprit yiddish, [traduction] «des expressions de joie pieuse, d'ardent amour de la vie, d'attente obsédante du Messie, de patience et d'une profonde compréhension de l'individualité humaine. Il y a chez Morris Fish un humour tranquille, une gratitude pour chaque journée de la vie, pour chaque parcelle de succès, pour chaque rencontre avec l'amour». Ces qualités, il les possède en commun avec Judy Fish, son épouse et sa partenaire dans la vie. Sur la scène montréalaise, ils ont apporté leur joie de vivre et leur

volonté de connaître et de servir les autres. Et cela, ils nous l'ont maintenant apporté à nous, à Ottawa.

Monsieur le juge Fish, Morris, bienvenue à la Cour.

J'invite maintenant l'honorable Martin Cauchon, ministre de la justice et procureur général du Canada, à prendre la parole.

[...]

Merci Monsieur le Ministre.

J'invite maintenant l'honorable Marc Bellemare, ministre de la Justice et procureur général du Québec, à prononcer quelques mots.

[...]

Merci Monsieur le Ministre.

J'invite maintenant Monsieur William Johnson, président de l'Association du Barreau canadien, à dire quelques mots.

[...]

Merci Monsieur Johnson.

J'invite maintenant le Bâtonnier Denis Jacques à prendre la parole au nom du Bâtonnier du Québec, maître Pierre Gagnon,

[...]

Merci maître Jacques.

Et maintenant, c'est au tour de Monsieur le juge Fish de dire quelques mots.

[...]

Merci Monsieur le juge Fish.

Il me reste une dernière tâche à accomplir, celle de vous remercier tous et toutes de votre présence ici en cette occasion spéciale. Je tiens à souligner la présence de notre ancien collègue, l'ex-juge en chef Antonio Lamer, qui a tant apporté à cette Cour. Merci d'être parmi nous.

Vous êtes maintenant tous invités à vous joindre à nous à la salle à manger des juges, au troisième étage, pour la réception en l'honneur du juge Fish.

La Cour suspend ses travaux jusqu'à demain matin